

## Le Club Photo Saclay-visions vous invite à participer à son exposition 2020

### Règlement

#### ● Article 1 : le lieu , les dates et heures d'ouverture.

- Espace Lino VENTURA, à SACLAY BOURG (susceptible de changement)
  - o les **1 et 2 Février 2020**
  - o Les **8 et 9 Février 2020**
- horaires d'ouverture :
  - o de **14H00 à 18H00**, les 1 ,2 et 8 Février
  - o de **14H00 à 17H30** , le 9 Février

#### ● Article 2 : Les thèmes couleurs et monochrome

##### Thème couleurs « *Le Regard* »

Le thème porte sur le sens premier du regard, celui exercé par un être vivant. Que ce soit chez les êtres humains ou dans le monde animal, il va bien au-delà de la simple vue car il n'y a pas de regard sans intention. Le regard prend son sens dans les relations entre les êtres ou dans leurs échanges, prenant toujours une signification, qu'il s'agisse d'un regard d'intérêt, de joie, de respect, de compassion, de tendresse ou, au contraire, de tristesse, de réprobation, de mépris, de honte, de convoitise, voire de cruauté. À lui seul le regard a le pouvoir de refléter des états d'esprit qui n'ont nul besoin d'être formulés par la parole ou de tout autre manière. Le regard dévoile ainsi une « intériorité de l'être ». Sur le plan photographique, il offre un beau potentiel d'expressivité et de créativité, que le regard soit ou non représenté en interaction avec ce sur quoi il porte.

##### Thème monochrome « *Minimalisme* »

D'une manière générale, le minimalisme dans l'art vise à rechercher la plus grande expressivité avec le minimum de moyens plastiques. L'intention photographique minimaliste consiste donc à renforcer le pouvoir de suggestion, d'émotion de son sujet par une composition d'image épurée, dépouillée des éléments qui ne seraient pas essentiels.

#### ● Article 3 : les participants

Exposition ouverte aux membres des photo-clubs du CDPg1 à l'exception des photographes professionnels.

Le nombre de photos présentées ne devra pas excéder 15 photos par club. La répartition « couleur » et « monochrome » est laissée à l'initiative de chaque photo-club. Le nombre de photos admises par club pourra être ajusté après recensement des clubs participants.

Les adhérents de Saclay-Visions pourront également exposer leurs propres photos (dans la limite de la place disponible). Ils ne participeront pas au concours organisé et exclusivement réservé aux participants des clubs du CDPg1.

#### ● Article 4 : le format et la présentation des épreuves

Les tirages peuvent-être des tirages argentiques ou impressions numériques.

Encadrements, supports carton ou isorel ou tous autres supports des épreuves seront impérativement au format **30 x 40**, toute latitude étant laissée à l'intérieur de ce format concernant les dimensions de la photographie, mais d'un format suffisant pour être appréciée par les visiteurs.

Les épreuves seront obligatoirement munies d'un système d'accrochage correct et solide.

*Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables en cas de chute et de détérioration de l'épreuve et/ou de l'encadrement pour cause de système d'accrochage défectueux ou insuffisant.*

Les épreuves devront mentionner au dos du support :

- le titre de l'oeuvre,
- le nom de l'auteur
- le nom du club d'appartenance

#### ● Article 5 : les dates d'accrochage et décrochage

L'accrochage et le décrochage seront faits par les exposants aux dates et heures ci-dessous :

- **date d'accrochage : vendredi 31 janvier 2020 de 14H00 à 18H00 (horaire extensible en soirée sur demande des clubs participants)**
- **date de décrochage : dimanche 9 février 2020, à partir de 18H00**

Chaque club participant fournira ses chaînettes/fils et crochets.

#### ● Article 6 : les bordereaux de participation.

Les clubs participants feront connaître le **nombre de photos** qu'ils souhaitent présenter **au plus tard pour le 31 décembre 2019**.

Les bordereaux détaillés devront être envoyés, **au plus tard le 17 janvier 2020** à Alain Kurinckx (mel : [alain.kurinckx@gmail.com](mailto:alain.kurinckx@gmail.com))

#### ● Article 7 : les prix

- Photos « couleur » :
  - Prix du public (pour les photos placées en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> positions)
  - Prix du jury pour une photo
  - « Coup de cœur du Maire » pour une photo
- Photos « monochrome » : idem

Chaque auteur ne pourra recevoir qu'un seul prix.

Pendant toute la durée de l'exposition, les visiteurs seront invités à voter par bulletin afin de désigner dans chaque catégorie, **les Prix dits "du Public"**.

Les **Prix** seront remis aux lauréats le **dimanche 9 février 2020 à partir de 17H30**, , salle Lino VENTURA, à SACLAY Bourg.

Un « pot de clôture » sera offert à tous les participants.

#### ● Article 8 : Réserves légales

Les organisateurs se réservent le droit d'éliminer toute photo tendancieuse, ou pouvant choquer les visiteurs, ou risquant de dénaturer le but artistique de cette exposition, ou au format de support non conforme.

Les participants garantissent formellement aux organisateurs que les photographies présentées sont leur création, sont exemptes de tous droits de propriété artistique ou autres que pourraient détenir des tiers et ne lèsent, en aucune manière, les droits des personnes physique ou morale.

Les auteurs des photographies devront :

- en ce qui concerne les personnes ou biens reproduits, être en possession des autorisations nécessaires de la part de ces personnes ou des possesseurs de ces biens.
- s'assurer que les photos exposées ne peuvent donner lieu à des poursuites en dommages et intérêts.

- s'engager à présenter ces autorisations aux organisateurs en cas de réclamation.  
Les organisateurs ne sauraient en aucun cas, être tenus pour responsables en cas d'éventuels litiges ou contestations.  
Saclay-Visions, organisateur de l'exposition, prendra le plus grand soin des photos mais ne pourra être tenu responsable de pertes, vols ou dégradations.

● Article 9 : **Acceptation des clauses du règlement**

La participation à l'exposition implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

**Eric VIDAL-ENGARRAN** – 06 83 84 15 09 – Mel : [eric.vidal-engaurran@orange.fr](mailto:eric.vidal-engaurran@orange.fr)

**Pierre FERRIERE** – 06 16 46 08 57- Mel : [pr.ferriere@free.fr](mailto:pr.ferriere@free.fr)

**Alain KURINCKX** – 06 86 91 20 65 - Mel : [alain.kurinckx@gmail.com](mailto:alain.kurinckx@gmail.com)

## Exposition 2020

Espace Lino Ventura, 52 rue de Sacaly - Saclay Bourg

